

L'an deux mille dix-huit, le onze juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de CHAMBOURG SUR INDRE, dûment convoqué, s'est réuni, salle du Conseil de la mairie, sous la présidence de M. Laurent COURAUD, Maire.

Date de la convocation : le 5 juin 2018.

Étaient présents : Mrs. COURAUD Laurent, BIHOUR Arnaud, VAILLANT Frédéric, ANTIGNY Frédéric, BIZARD Sébastien, COURAUD Damien.
Mmes BARRANGER Nathalie, CHOLIERE Christine,
DERRE-GOY Véronique, DERRE Véronique, FRAÛEL Françoise,
GENDRE Dominique, SIARD Chantal.

Absents excusés : M. VUIDIBIO Maricheil (pouvoir à M. BIHOUR Arnaud),
M. FOUASSIER Guillaume.

Secrétaire de séance : M. COURAUD Damien.

Lecture et approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 07/05/2018 : RAS

RAPPORT DES COMMISSIONS :

Commission Finances

La municipalité percevra 40% du montant HT prévu des travaux de toiture de la mairie au titre de la DETR.

Commission Bâtiment Voirie

La commission s'est réunie le mardi 5 juin 2018.

- Signalétique parking « Le souterrain » : fournie par la S.E.S. pour 2 353,98 € TTC, pose restant à charge des agents techniques.

•
✶ **Une délibération est prise à l'unanimité.**

- Voirie « Chemin Rural 6 » : en accord avec le maître d'œuvre, les travaux débiteront après la période estivale.
- Fossés : l'entreprise BOUTIN remettra en état les fossés situés à Saudinet (225 mètres linéaires), au Fresne (720 ml), à la Champeigne (110 ml) et au stade (405 ml) pour un montant de 7 138,80 € TTC.

Monsieur le Maire indique que compte tenu des orages, des particuliers ont subi des dégâts liés à l'accumulation d'eau. Des aménagements complémentaires seront vraisemblablement nécessaires.

✶ **Une délibération est prise à l'unanimité pour accepter cette proposition.**

- La réfection de la toiture de l'école aura lieu en juillet prochain.
- Ravalement de l'école : l'entreprise VERNAT s'est engagée, par courrier, à refaire le ravalement durant les congés scolaires d'octobre 2018. Le courrier a été transmis au maître d'œuvre pour assurer le suivi de la bonne exécution.
- Cabinet médical : l'installation d'un store dans le local du médecin sur la fenêtre donnant chez le particulier voisin s'avère nécessaire.

Commission Urbanisme

- Ponts romains : Frédéric Vaillant a validé le cahier des charges fait par l'ADAC et a contacté 9 architectes. Ces derniers doivent retourner leur offre avant le 29 juin 2018.
- Etude thermique Tuilerie : 3 cabinets ont été contactés : ENERGIO (1 600,00 € HT), BÂTI CONSULT (1 800,00 € HT) et ACTIV'EXPERTISE (3 250,00 € HT).

☒ **Une délibération est prise à l'unanimité pour retenir la société la mieux-disant, à savoir BÂTI CONSULT.**

Commission Vie Scolaire

- Un Conseil d'École a eu lieu ce jour, en présence de Monsieur le Maire et d'Arnaud Bihour :
 - Pour l'heure, 89 élèves sont inscrits pour la rentrée scolaire 2018.
 - Le corps enseignant va être renouvelé, le Conseil d'École était l'occasion de présenter M. Peyrous, futur enseignant.
 - Classe découverte du 1^{er} au 5 octobre 2018 : la Directrice souhaite que 2 agents communaux soient mis à disposition. La municipalité reste en attente d'une réponse du centre de gestion quant aux responsabilités.

☒ **Une délibération est prise à l'unanimité pour que la municipalité participe au financement du voyage à hauteur de 50€ par enfant participant sur production d'un budget et de la liste des enfants partants.**

- Comité Technique Paritaire : l'ensemble du personnel a été rencontré, afin d'évoquer la diminution du nombre d'heures de travail de chacun, et s'est montré très compréhensif. La commission doit désormais statuer sur le nombre d'heures à retirer à chaque personnel.
- Règlement Intérieur Temps Méridien : la commission a mis à jour le règlement, notamment concernant les manquements aux règles de respect et de sécurité.

☒ **Une délibération est prise à l'unanimité pour valider ce nouveau règlement et autoriser sa mise en application dès la rentrée prochaine.**

Commission Vie Sociale

- Chantal Siard rappelle que la MSAP (Maison des Services Au Public) située au 7 rue de Tours à Loches est très active et permet de venir en aide pour tous problèmes de la vie courante (ex : conflit de voisinage, problème d'aides sociales, recherche d'emplois...).

- La Communauté de Communes Loches Sud Touraine vient d'accueillir un nouveau délégué aux Gens du voyage, Tristan Bernard. Chantal Siard indique que 118 emplacements pour les gens du voyage sont disponibles sur le territoire de la CCLST.

Commission Vie Associative

- Damien Couraud remercie tous les élus ayant participé à l'élaboration et à la distribution de la lettre municipale de Mai 2018.
- Concours des maisons fleuries : seulement 13 participants sur la commune cette année. La commission regrette que seules 7 personnes se soient déplacées pour retirer les plants gracieusement offerts par la commune.
- Le comité de pilotage de « Chambourg au bord de l'eau » travaille bien, la manifestation approche à grands pas. Tous les bénévoles recensés pour participer à la tenue de cet évènement seront conviés le 22 juin pour une réunion de préparation.
- La SBC (Société Bouliste Chambourgeoise), n'ayant pas demandé de subvention, a demandé la prise en charge de récompenses pour le concours de pétanque annuel du 14 juillet. Le conseil municipal décide de verser 100€ pour l'achat de coupes.

☒ **Une délibération est prise à l'unanimité pour accepter cette proposition.**

- Arnaud Bihour indique que les 20 ans de NACEL auront lieu à Chambourg les 28 et 29 septembre prochain et que la participation de bénévoles élus sera nécessaire.

DÉLIBÉRATIONS :

- Conformément aux baux, le loyer des logements de l'école et de l'épicerie doit être révisé au 1^{er} juillet comme suit :
 - Logement épicerie : nouveau loyer de 311 € (au lieu de 308€)
 - Logement école T2 : 290,50 € au lieu de 287,50 €
 - Logement école T3 : 436,70 € au lieu de 432,20 €

☒ **Deux délibérations sont prises à l'unanimité pour augmenter ces loyers conformément à l'indice de révision.**

- Loyer du local du médecin au sein du cabinet : suite à la demande de gratuité du locataire, et après débats, Monsieur le Maire propose de réduire le montant du loyer dû de 50% durant 6 mois, soit une somme mensuelle à payer de 130€.

☒ **Une délibération est prise à l'unanimité pour accepter cette proposition.**

- Le contrat de maintenance informatique avec la société PC4U arrive à échéance. Frédéric Vaillant propose de reconduire cette même société pour un an pour un montant de 480€ HT.

☒ **Une délibération est prise à l'unanimité pour accepter cette proposition comprenant 12h de maintenance sur place et 6h de dépannage à distance.**

DIVERS :

- **RGPD (Règlement Général pour la Protection des Données) :** Monsieur le Maire indique que la Communauté de Communes Loches Sud Touraine souhaite engager une personne qui serait mise à disposition de chaque commune du territoire. Cela représenterait un coût pour la commune de 660€ pour 3 jours. Après débats, Monsieur le Maire indique qu'il demandera plus de détails quant à cette nouvelle création de poste et reviendra sur le sujet au prochain conseil municipal.
- **Cours de Yoga :** Frédéric Vaillant a rencontré une habitante de la commune souhaitant mettre en place un cours de yoga. La séance aurait lieu le mercredi, salle de la Tuilerie. Le conseil municipal propose la gratuité de la salle jusqu'à la fin de l'année puis 5€ de location par séance.

RETOURS SUR COMMISSIONS DE LA CCLST :

- **Sports :** Frédéric Antigny indique que la commission s'est réunie tous les 15 jours dernièrement et travaille sur l'évolution des subventions versées aux associations à compter de 2019 ainsi que de l'avenir du golf de Verneuil-sur-Indre.
- **Culture :** Christine Cholière souligne que les horaires et lieux des réunions sont de moins en moins pratiques pour les personnes étant en activité.
- **Ordures Ménagères :** Véronique Derré indique que la commission analyse les chiffres 2017 et s'interroge sur les évolutions à effectuer pour réduire les déchets.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Le Maire clos le Conseil à 22h45.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le Lundi 9 juillet à 20h00.